Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 029-212902167-20261103-DLIB_202610_08-DE

Pluguffan Pluguen
Au coeur de la Cornouaille
E-Kreizh Kerne

COMMUNE DE PLUGUFFAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du :
22/10/2026

N° : 2026-10-08
Domaine d'intervention : 4.1
Nomenclature « Actes »

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 27
Représentés : 0
Votants : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux octobre, à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Pluguffan, dument convoqué le seize octobre deux mille vingt-six, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal LINCOT, Maire.

Etaient présents : M. LINCOT Pascal, Mme PLOUZENNEC Edith, M. DOLOU Bruno, Mme PLOUHINEC Véronique, M. L'HER Ronan, Mme GARREC-LARVOL Françoise, M. LE CORRE Dominique, Mme LE LAN Mariannick, Mme CANEVET Marie-Renée, Mme CHAFFIN Sandrine, M. FAVE Laurent, Mme DUVAIL Nelly, M. HENAFF Emmanuel, Mme GUEGAN Sabrina, M. BERGOT Julien, Mme JESTIN Claire, M. BERGER Jérémy, M. CANO Paul, M. LE QUEAU Ronan, M. DAUBIGNE Marc, Mme CHEVAILLET Dominique, M. BIGER Pierre-Yves, Mme LE QUEAU Angélique, M. PERON André, Mme COIGNARD Isabelle, M. CANEVET Anthony, Mme RAOUL Viviane.
Etaient absents excusés : 0
Pouvoirs : 0
Etaient absents : 0

Mme LE LAN Mariannick a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Modification du tableau des emplois -création de trois postes d'animateurs

Au vu de la fréquentation croissante continue depuis les dernières années du service périscolaire, en lien notamment avec l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés et l'ouverture régulière de nouvelles classes, il est proposé au conseil municipal de procéder à la création de trois emplois permanents d'animateurs périscolaires, à compter du 1er janvier 2027.

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code général de la fonction publique, notamment son article L.313-1 ;

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 029-212902167-20261103-DLIB_202610_08-DE

VU la délibération n° 2025-07-03 du conseil municipal du 03 juillet 2025 dressant le dernier tableau des emplois au sein de la commune ;

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial réuni le 12 octobre 2026 ;

VU l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales » réunie le 07 octobre 2026 ;

CONSIDERANT les motifs évoqués ci-dessus ;

Entendu l'exposé de Monsieur Dominique LE CORRE ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité des suffrages exprimés,
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

- **DECIDE**

La création des emplois suivants :

Libellé fonction ou emploi	Quotité de temps de travail	Filière	Catégorie	Libellé du ou des grades possibles pour ce poste
Animateur(trice) périscolaire	25 h	Animation	C	Adjoint d'animation Adjoint d'animation principal 2ème classe Adjoint d'animation principal 1ère classe
Animateur(trice) périscolaire	25 h	Animation	C	Adjoint d'animation Adjoint d'animation principal 2ème classe Adjoint d'animation principal 1ère classe
Animateur(trice) périscolaire	17 h	Animation	C	Adjoint d'animation Adjoint d'animation principal 2ème classe Adjoint d'animation principal 1ère classe

- **MODIFIE** en ce sens, le tableau des emplois de la commune à compter du 1er janvier 2027 ;
- **DECIDE** d'inscrire au budget de la commune les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois.

Fait et délibéré le 22 octobre 2026
Certifié conforme au registre des délibérations
Le Maire,
Pascal LINCOT